

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de VONNAS

COMMUNE
DE
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT

☎ : 03.85.31.52.27

E-mail : mairie@cruzilleslesmepillat.fr

Cruzilles-Lès-Mépillat, le 15 mars 2026

Réunion du Conseil Municipal, en Mairie, le :
Vendredi 20 mars, à 19h30.

=====
Ordre du Jour
=====

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

1° *Procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints*

Lecture de la charte de l'élu local par le maire élu (Annexe 1)

2° Délibération relative aux délégations consenties au maire par le conseil municipal (Annexe 2)

3° Délibération fixant les indemnités de fonction des élus (Annexe 3)

4° Délibération pour la création des commissions et la désignation des membres (Annexe 4)

5° Délibération pour désignation des délégués au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie et d'e-communication de l'Ain (SIEA) (Annexe 5)

6° Délibération du délégué local au Comité National d'Action Sociale (CNAS) (Annexe 6)

7° Délibération des délégués du Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône (Annexe 7)

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 05/02/2026 (Annexe 8)

Sincères salutations.

Maire,
Dominique BOYER

